



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL COMMUN COMMUNE/CPAS DU 16 DECEMBRE 2019

Présents : DUPONT, Bourgmestre, Président ;
GUERARD, SGALLARI, FAIGNART, DUMORTIER, SLUYS, Echevins ;
DESCHAMPS, ROMPATO, GODEFROID, ROSSIGNOL, MONFORT,
SAUVAGE, JAMINON, CORBISIER, DE LAEVER, DECAMPS, DIERICKX,
VANDERVELDEN, DEBLANDRE-STIRMAN, WALEM, DEPRETER, Conseillers ;
VAN PEETERSEN, Présidente du Centre Public d'Action Sociale avec voix
consultative ;
WISBECQ, Directeur général f.f.

ANDRE, SOTTIEAUX, VANHOVE, DEBLANDRE, PELLETIER, LAIRIN,
BLANCPAIN, ROMANS, Conseillers de l'Action Sociale ;
CHERENTI, Directeur général du CPAS.

Monsieur Xavier DUPONT, Président, ouvre la séance à 18h32.

Monsieur Xavier DUPONT, Bourgmestre, demande d'excuser le retard de Madame Véronique SGALLARI, Echevine, et Messieurs Philippe DUMORTIER, Echevin, et Michel MONFORT, Conseiller VE.

SEANCE PUBLIQUE

1) SYNERGIES 2020 - Présentation

Monsieur Xavier DUPONT, Bourgmestre, présente l'ordre du jour à l'Assemblée et passe la parole à Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, expose les grandes lignes des synergies prévues entre l'Administration communale et le CPAS pour l'exercice 2020, à savoir :

Les synergies Commune - CPAS

Types de synergie

Synergies institutionnelles

Synergies faites

Rencontres entre le DG communal et le DG de CPAS

Les deux DG se rencontrent régulièrement afin d'aborder des problématiques en lien direct avec les deux institutions.

Concertation Commune-CPAS

Codir commun

Synergies organisationnelles

Commandes groupées

Fournitures de produits d'entretien et de petit matériel d'entretien.

Le marché conjoint concernant la fourniture de produits écologiques et de matériel d'entretien.

Synergies logistiques

Informatique

Le service Informatique apporte un soutien logistique et réalise des interventions au niveau du CPAS.

Synergies de projets

Eté solidaire

Le projet est désormais, institutionnellement, un projet communal mais celui-ci fait l'objet d'une étroite collaboration avec le CPAS, notamment par la mise à disposition de plusieurs « jobistes » étudiants au sein de la maison de repos du CPAS.

SPPT

*** Externe**

Nous avons un marché avec le CESI jusqu'en 2020.

*** Interne**

Bien que le CPAS ait sa propre conseillère en sécurité, des liens existent entre le service CPAS et Communal.

Contrôle de l'absentéisme

Nous avons un marché conjoint avec la firme Certimed jusque septembre 2020.

Confection des repas pour les écoles et transport de ces repas

Nous avons un marché conjoint avec Sodexo. Les repas sont confectionnés à la Maison de repos. Ils sont distribués par le CPAS. Une attention est portée sur le respect de l'environnement, la proximité des producteurs et l'introduction de produits "bio". Le marché a été relancé en octobre 2019.

Plan de cohésion sociale

Le CPAS est un des partenaires de base du PCS initié par la Commune. Participation du CPAS à des projets du PCS. Une convention de partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique a été signée (PCS - CPAS - Croix-rouge) dans le cadre de la mise en place d'une épicerie sociale. L'épicerie est désormais dans les locaux de la Maison des solidarités.

Commune zéro déchet

Participation du CPAS au projet "commune zéro déchet" par le biais de l'implication d'un agent administratif.

Synergies matérielles

Site internet

Le site internet du CPAS est abrité sur la plate-forme communale.

Bâtiments du CPAS

Le CPAS occupe des bâtiments communaux. En 2019, des annexes sont aménagées par les ouvriers communaux pour les services sociaux du CPAS.

Synergies de marchés conjoints

Confection et la livraison de titres-repas électroniques au profit du personnel de la Commune et du CPAS d'Ecaussinnes Marchés de services juridiques

Aide juridique et technique pour les marchés

Synergies diverses

La tonte des pelouses du CPAS et de la Maison de repos par l'équipe Espaces verts du dépôt communal ;
La surveillance des bâtiments communaux et du CPAS par la firme «Securitas» ;
La mise à disposition du car communal dans le cadre des activités des ateliers d'insertion ;
L'intervention de l'éco-conseiller à la demande du CPAS ;
Le suivi de l'inventaire de la présence d'amiante dans les bâtiments ;
La mise à disposition du transport social ;
Les diverses interventions du dépôt communal (électricité, chauffage, et autres...) ;
En cas d'urgence au niveau communal :
Plan de délestage électrique - Mise en place de groupe électrogène par la Commune à la Maison de repos ;
Mise à disposition de matériel ;
La transmission et l'échange d'informations entre les services du Personnel ;
Lors d'interventions urgente par les pompiers, le CPAS (via la Maison de repos) confectionne des sandwiches ;
Concert à la Maison de repos lors des fêtes de la musiques.

Elections communales

Dans la perspective des élections, la commune et le CPAS ont pris la décision d'ouvrir un bureau de votes à la Maison de repos.

Synergies extra-Commune-CPAS

Crèche Bel-Air

Le CPAS met à disposition de l'asbl "Crèche Bel-Air", deux assistants sociaux pour prendre en charge le service des accueillantes d'enfants.

Monsieur Sébastien DESCHAMPS, Conseiller ENSEMBLE, demande si de nouvelles synergies ont été ajoutées depuis l'an dernier.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, répond en séance.

Monsieur Pierre ROMPATO, Conseiller ENSEMBLE, demande des précisions sur les cantines durables.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, répond en séance.

2) BUDGET 2020 DU CPAS - Présentation

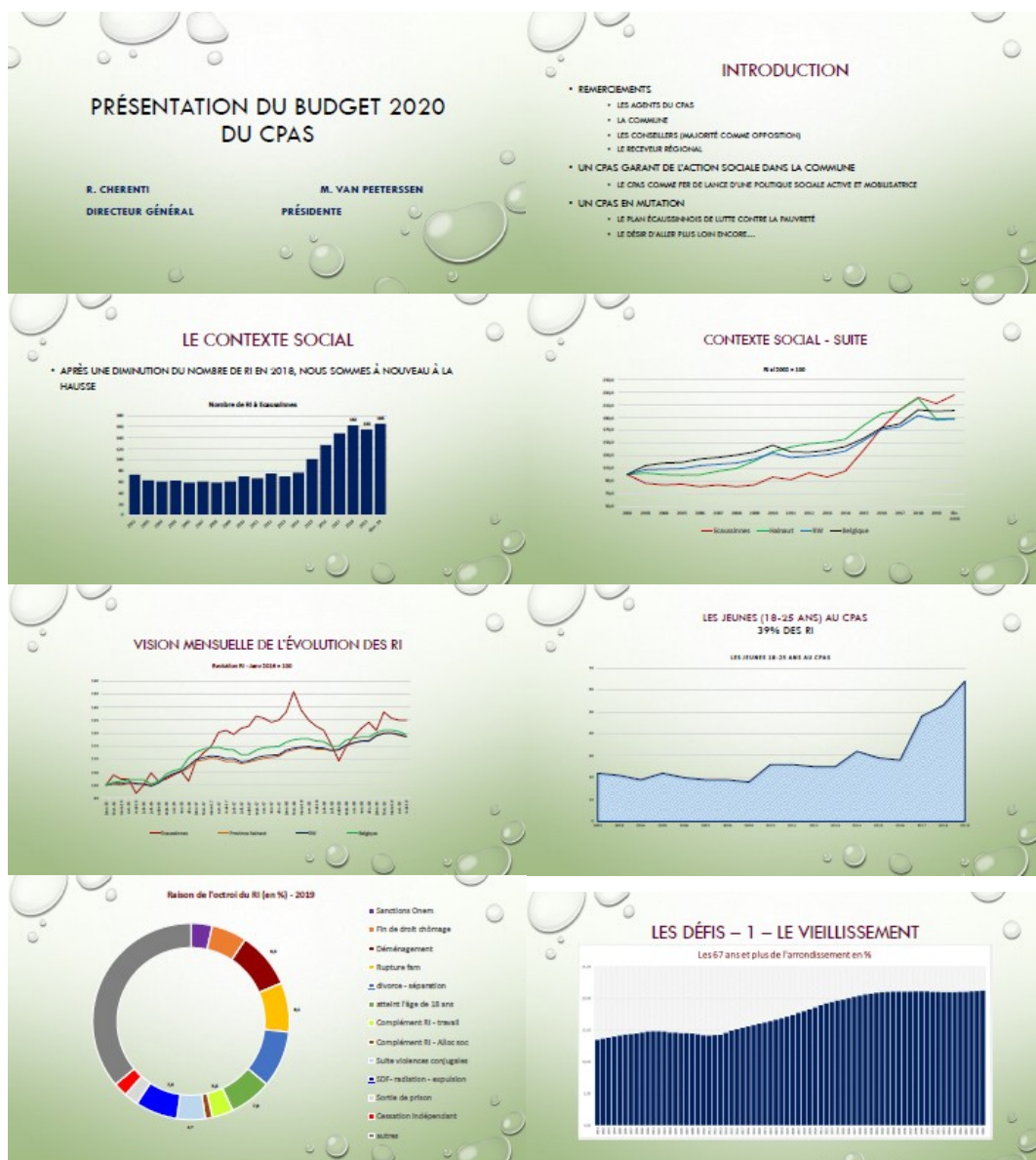
Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, présente le budget 2020 du CPAS.

Entrée en séance de Messieurs Philippe DUMORTIER, Echevin, et Michel MONFORT, Conseiller VE.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, passe la parole à Monsieur Ricardo CHERENTI, Directeur général du CPAS, qui continue la présentation.

Entrée en séance de Madame Véronique SGALLARI, Echevine.

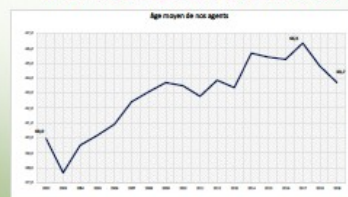
Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, effectue la conclusion de la présentation.



LES DÉFIS – 2 – L'INSERTION ART 60§7

	RI	Subside 55%	coût RI	art 60§7	Différence
Cohabitant	7.429,8	4.086,4	3.213,7	3.128,6	85,1
Isolé	11.144,7	6.129,5	4.820,6	3.128,6	1.692,0
Famille	15.057,8	8.281,0	6.427,4	3.128,6	3.299,8

ÂGE MOYEN DE NOTRE PERSONNEL

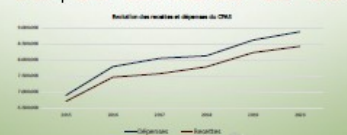


AVANTAGES DES AGENTS DU CPAS

	Salaire	congés sup.	Chèques repas	Horaire	Total
Notre CPAS	4.040	5,5	1.000	38h	
Les autres CPAS	4.040	0	800	38h	
Coût sup. par agent annuellement	0	740,69	200	2.723,09	3.663,7

EVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	6.903.015	7.795.537	8.053.551	8.134.033	8.424.335	8.885.993
Recettes	6.716.139	7.466.834	7.575.539	7.789.820	8.233.908	8.428.240
différence	187.716	328.703	478.212	344.207	191.027	457.753



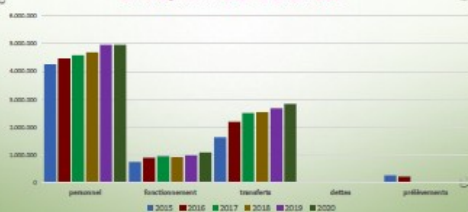
EVOLUTION DES RECETTES

recettes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
opérations	1.389.339	1.389.339	1.385.765	1.425.887	1.395.217	1.347.020
impôts	5.323.649	5.902.291	6.264.687	6.357.031	6.838.087	7.008.620
dotes	1.211	1.504	1.504	804	4	84
contributions	0	173.500	25.632	6.104	0	72.534
Total	6.716.139	7.466.834	7.575.539	7.789.820	8.233.908	8.428.240

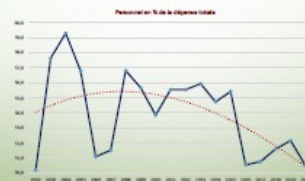
EVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses	2015	2016	2017	2018	2019	2020
personnel	4.261.908	4.471.558	4.538.700	4.695.946	4.956.615	4.965.796
fonctionnement	749.908	904.925	948.334	910.175	882.571	1.064.164
transferts	1.627.496	2.300.623	2.506.088	2.836.099	2.880.749	2.832.496
dotes	1.431	1.519	2.043	1.855	2.400	2.700
contributions	368.300	216.972	14.483	0	0	0
Total	6.903.015	7.795.537	8.053.551	8.134.033	8.424.335	8.885.993

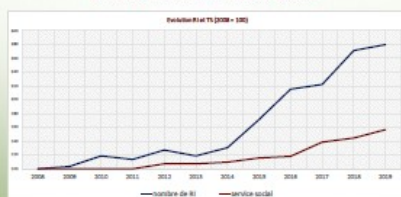
EVOLUTION DES DÉPENSES



PART DE LA DÉPENSE DE PERSONNEL DANS LA DÉPENSE TOTALE



EVOLUTION DU Nbre RI ET TS



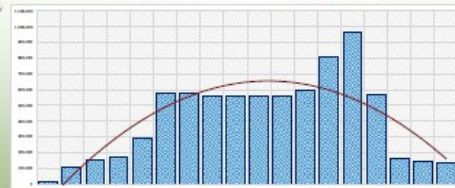
QUELQUES RECETTES - FSAS

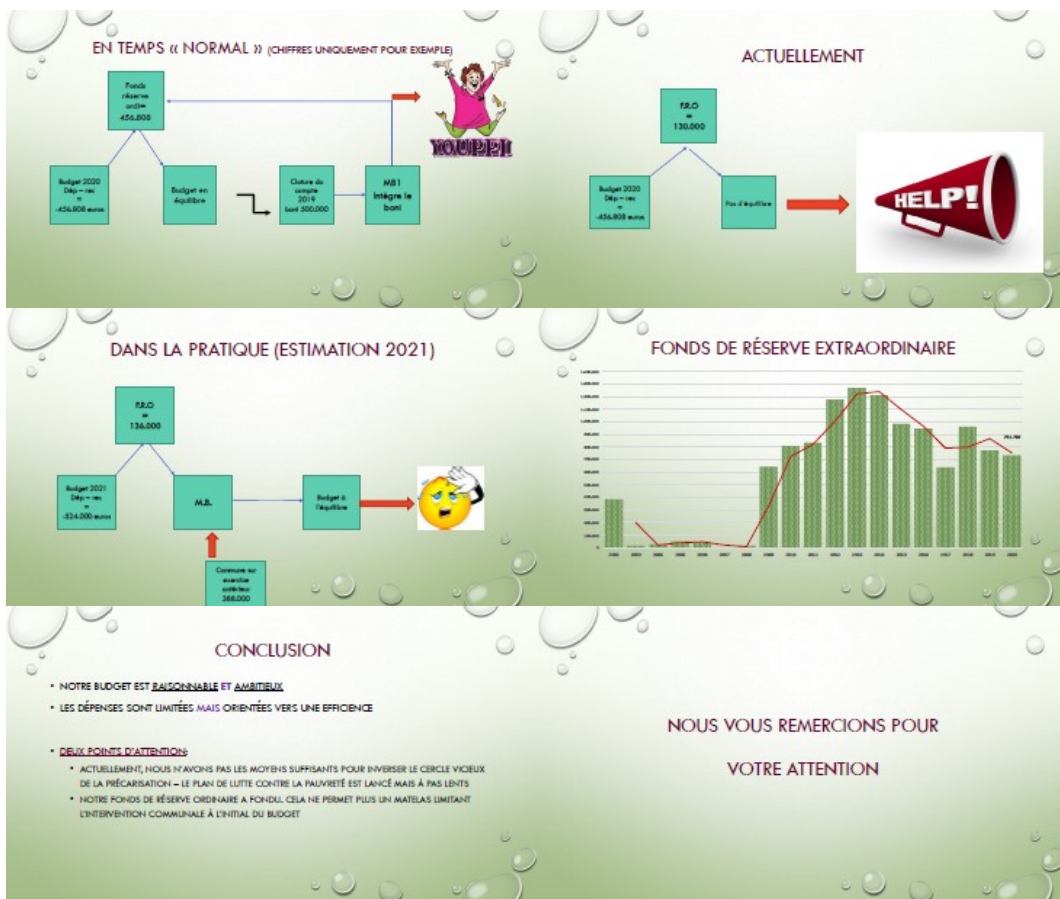


Pourcentage de la dotation communale par rapport aux dépenses du CPAS



FONDS DE RÉSERVE ORDINAIRE





Monsieur Sébastien DESCHAMPS, Conseiller ENSEMBLE, demande des précisions sur le taxi social, le plan de lutte contre la pauvreté et l'acquisition/construction d'un bâtiment.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, répond en séance.

Monsieur Bernard ROSSIGNOL, Conseiller ENSEMBLE, demande des précisions sur le taxi social et le budget de réinsertion.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, répond en séance.

Monsieur Philippe DUMORTIER, Echevin, intervient par rapport aux différentes polémiques parues un peu partout.

Monsieur Arnaud GUERARD, Echevin, intervient comme suit :

"...

Je souhaiterais remercier et saluer le travail réalisé : par les services du CPAS, son Directeur Général Ricardo CHERENTI, par les membres du Conseil de l'Action Sociale, mais aussi et tout particulièrement sa Présidente Muriel VAN PEETERSEN.

Dans notre déclaration de politique communale, nous avons pris l'engagement d'une « commune qui ne laisse personne sur le bord du chemin » et que « chaque personne à Ecaussinnes puisse être considéré comme un citoyen à part entière, totalement inséré dans une société juste et inclusive. »

Je retrouve dans ce budget l'ambition d'un CPAS actif et au service des gens qui assume son rôle d'ultime rempart de protection. Quand d'autres niveaux font peser des charges de plus en plus lourdes sur les communes, impliquant la situation budgétaire que l'on connaît, le CPAS d'Ecaussinnes et la majorité font le choix politique de maintenir des moyens pour une politique sociale forte à Ecaussinnes.

Au travers de cette politique sociale, il y a des projets visibles, comme par exemple :

- *Le plan de lutte contre la pauvreté qui a été présenté par la Présidente et le Directeur lors d'un Conseil et adopté à l'unanimité.*
- *Mais aussi toutes les activités comme le nouveau café solidaire qui donne une vie au projet de la maison des solidarités. Un projet qui serait resté à l'état de 4 murs si Muriel et ses équipes n'y avait pas apporté leur dynamisme. En ce sens, ce sont eux qui donnent une âme au projet et seront les artisans de son*

développement dans les années à venir.
Il y a aussi tout le travail de l'ombre, au quotidien, propre à des situations humaines et sociales qui par nature sont complexes, nuancées et délicates, ...
Je voudrais donc également profiter de ce Conseil commun pour remercier les membres du Conseil de l'Action Sociale et en particulier sa Présidente pour la réserve exemplaire, l'humanité et le professionnalisme dont elle fait preuve.
Eviter l'instrumentalisation et la récupération politique de situation humaines et complexes, c'est préserver le principe d'équité dans le travail social, mais aussi l'indispensable confidentialité et le respect de la vie privée des personnes impliquées...
Même quand cela expose à des propos injustes et inappropriés.
Préserver l'indépendance d'un CPAS au travers d'un budget tel qu'il vient d'être présenté, c'est garantir au travail social son indépendance, la sérénité et l'ambition d'une politique humaine et solidaire à Ecaussinnes.
En cela je veux remercier encore une fois, le Conseil de l'Action Sociale, les services du CPAS pour leur travail au quotidien, le Directeur général du CPAS et sa Présidente Muriel VAN PEETERSEN.
..."

Monsieur Sébastien DESCHAMPS, Conseiller ENSEMBLE, demande des précisions sur les repas à domicile.

Monsieur Xavier DUPONT, Président, clôture la séance à 19h14.

Le Conseil communal,
Le Directeur général f.f.,
R. WISBECQ

Le Président,
X. DUPONT

Le Conseil de l'Action Sociale,
Le Directeur général du CPAS,
R. CHERENTI

La Présidente du CPAS,
M. VAN PEETERSEN

